



## CHANTIER 8

UN SOUTIEN À  
L'INVESTISSEMENT  
PRIVÉ ET À L'ESPRIT  
D'ENTREPRISE

**ENSEMBLE ET  
EN MOUVEMENT,  
AMÉLIORER LE  
RENDEMENT DU  
SECTEUR PRIVÉ ET  
RELEVER LE NIVEAU  
DE COMPÉTITIVITÉ DE  
L'ÉCONOMIE.**

Notre pays a poursuivi avec succès son processus de positionnement sur les marchés extérieurs tout en renforçant son intégration dans l'économie mondiale. Dans les cinq années à venir, mon programme s'attaquera d'abord à un certain nombre de goulots d'étranglement afin de développer et mobiliser le secteur privé pour renforcer la résilience économique du pays.

L'industrialisation envisagée comme approche pour stimuler notre économie ne saurait atteindre l'objectif d'un développement maîtrisé sans une main-d'œuvre qualifiée et des mécanismes de partenariat entre les unités industrielles et les centres de recherche et d'innovations. Ces deux approches combinées auront pour effets, non seulement de favoriser une transformation locale de nos matières premières en produits compétitifs, mais surtout un transfert de savoir-faire et une promotion de l'innovation technologique. Les quatre trajectoires complémentaires pour y parvenir sont les suivantes :

- combler les lacunes infrastructurelles ;
- diversifier l'agriculture au-delà du coton à partir des chaînes de valeur présentant un avantage comparatif ;
- exploiter les secteurs catalyseurs, à savoir le secteur minier et les TIC, pour stimuler l'agriculture et développer les infrastructures ;
- saisir les opportunités régionales pour tirer profit de l'intégration régionale.
- promouvoir l'innovation technologique locale.

Nous allons poursuivre les réformes à tous les niveaux afin d'optimiser les opportunités pour le secteur privé. Enfin, l'attention sera focalisée sur un ensemble plus large de réformes transversales visant à améliorer le climat d'investissement, l'accès au financement et les capacités du gouvernement à travailler avec le secteur privé.

S'agissant du climat des affaires, je m'attacherai à :

- renforcer les plateformes de dialogue public-privé sur les réformes du climat des affaires au Burkina Faso ;

- associer les réformes du climat des affaires au modèle du pôle de croissance et de zones économiques spéciales.

Au niveau de l'accès au financement, je veillerai à :

- renforcer le financement de l'agriculture et des chaînes de valeurs ;
- améliorer l'accès des PME au financement, tout en structurant progressivement celles ayant un potentiel de croissance élevé.

Pour cela, je m'engage à :

- soutenir la réforme des licences d'affaires et leur optimisation afin de faciliter la pratique des affaires ;
- accélérer la digitalisation des actes administratifs dans le domaine des affaires en faisant du Portail d'entrée du Burkina (PEB) le hub du e-service dans le domaine des affaires ;
- travailler à augmenter la part des produits locaux dans l'approvisionnement du secteur minier, et également faciliter le transfert des compétences vers les acteurs locaux ;
- soutenir le développement des capacités visant à renforcer les PME locales pour qu'elles s'investissent et deviennent compétitives dans le cadre de grands projets de développement d'infrastructures de transport, notamment par le biais de co-entreprises ;
- élaborer un plan de production énergétique à moindre coût et une étude d'intégration du réseau, en tenant compte des interconnexions régionales et de l'infrastructure partagée avec les sociétés minières ;
- opérationnaliser la loi Partenariat Public Privé (PPP) par la définition d'un cadre réglementaire prenant en compte les priorités nationales ainsi que la mise en place d'un groupe de travail mandaté pour suivre et accélérer l'accès aux opportunités de financement naissantes à l'échelle internationale.

L'industrialisation que nous voulons accélérer va stimuler des changements majeurs en termes de promotion des filières porteuses, de production et de valorisation des matières premières existantes et de création d'emplois décents et sécurisés.